



*Le Dorat est une ville aux origines médiévales avec un bâti civil datant essentiellement des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les siècles suivants ont relativement épargné ce beau patrimoine qui donne à cette ville un cachet particulier.*

*L'accord<sup>1</sup> établi entre l'abbé Ranulf du Dorat et la comtesse Amoldis de La Marche en 1112 apporte les éléments essentiels à la compréhension des origines de la ville. C'est dans ce document qu'est rapportée la charte de fondation de la communauté de chanoines par Boson, marquis, vers 970, avec de faux ajouts établissant le patronage d'Hugues Capet, roi des Francs<sup>2</sup>. Véritable testament, Boson, marquis, autrement dit « seigneur » d'une Marche, qui est une zone de confins, pris en tenaille entre le comte de Poitiers et le vicomte de Limoges, fonde une communauté de religieux dans un espace vaguement identifié comme dépendant du fond de l'évêque de Poitiers mais relevant du diocèse de Limoges. Il s'agit probablement d'un « alleu » autrement dit d'une zone franche de toute autorité seigneuriale. La petite chapelle, ou oratoire, qui y est édifée, est dédiée à Saint-Pierre ce qui se traduit par Saint-Pierre de Oratorio (Deaurato)<sup>3</sup>, ou du Dorat, dans le *pagus scotorensis*, qui pourrait être l'étymologie du ruisseau du « Courtoison »<sup>4</sup>.*

*La ville du Dorat comporte de rares éléments archéologiques antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle. Deux blocs de pierres taillées en réemploi du III<sup>e</sup> siècle forment la base du transept Nord de la collégiale et des sarcophages mérovingiens laissent penser l'existence d'une nécropole le long d'une route<sup>5</sup>. D'ailleurs, le document de 1112 fait état d'une voie commerciale ancienne de fer et de sel.*

*Au début du XII<sup>e</sup> siècle, les comtes de La Marche s'affirment dans leur territoire créé de toutes pièces (Guéret, Bellac, Aubusson, Charroux) et doivent compter sur des alliés ou des ennemis à l'extérieur (les ducs d'Aquitaine, comtes de Poitiers ou vicomtes de Limoges) et à*

<sup>1</sup> Copie du document dans le *Recueil des titres du Chapitre du Dorat*, publié par Jacques de Font-Réaulx en 1940.

<sup>2</sup> MASSONI (Anne), *Aux origines du chapitre Saint-Pierre du Dorat*, PULIM, 2019.

<sup>3</sup> Oradour (Saint-Genest) a la même étymologie. Oradour et Le Dorat formaient peut-être une seule et unique paroisse à l'origine. D'ailleurs l'abbé figure toujours avec les titres de seigneur du Dorat et d'Oradour.

<sup>4</sup> Peut-être une ancienne localité située au niveau de la Porte de Dinsac, lieu légendaire de la naissance d'Israël.

<sup>5</sup> Voulons, ancienne commune rattachée au Dorat est l'espace le plus proche où se trouve des vestiges gallo-romains (notamment la tuilerie de Chez-Brioux, près de Chateaulamence, ancien vicus d'Esclabonnac), et le bourg de Voulons, lieu de l'ancien prieuré relevant de l'abbaye de La règle de Limoges.

*l'intérieur (Les familles de Magnac, du Breuil, de Mortemart etc). Très tôt, les comtes de La Marche matérialisent leur pouvoir sur une motte<sup>6</sup> (actuel jardin anglais) à l'entrée de la ville côté Nord.*

*Ranulf de Nieul, abbé du Dorat, est un personnage ambitieux. En 1112, le légat du Pape, Girald d'Angoulême, entérine un accord sur la taxation des marchands de sel et de fer à son profit et au détriment de la comtesse de La Marche. Pour les historiens de l'art, c'est le début du vaste chantier de la collégiale. Ce bel édifice roman que nous voyons encore aujourd'hui s'inscrit dans la lignée de l'abbaye Saint-Martial de Limoges ou de la collégiale de Saint-Junien. Lieu de pèlerinage, elle abrite les reliques des deux nouveaux saints locaux Israël et Théobald.*

*Les vies des saints Israël et Théobald sont connues grâce à plusieurs traditions recopiées, notamment au XVIIe siècle (en vue des Ostensions septennales) et remaniées au XIXe siècle (lors du renouveau catholique). Israël et Théobald ne figurent dans le « propre » (calendrier) du diocèse qu'à partir du XVIIIe siècle.*

### **Saint Israël**

*Israël meurt en 1014 au Dorat. Il vit à l'époque de la naissance de la communauté des chanoines fondée par Boson, ancêtre des comtes de La Marche. C'est un proche de l'évêque de Limoges qui l'envoie dans les différentes collégiales comme prévôt (supérieur des chanoines) à Saint-Junien et chantre (responsable de la liturgie) au Dorat. Israël est un intellectuel. Il a probablement côtoyé la cour du Roi Robert le Pieux lors de son passage en Aquitaine (siège de Bellac en 995).*

### **Saint Théobald**

*Théobald meurt en 1070 au Dorat. Le lien de maître à élève entre les deux saints est une tradition tardive. Théobald fait ses études à Périgueux où le chapitre du Dorat avait des biens. Il représente la figure charitable avec des fonctions subalternes comme diacre, gardien du « Trésor », proche des pauvres. C'est un contemporain de saint Gautier, éduqué au Dorat, et chanoine de Lesterps (en Charente).*

*Les « Vies » des saints écrites probablement au XIIe siècle accompagnent la construction de la collégiale à la même période. La translation des reliques dans la crypte a lieu en 1130.*

*Un important colloque universitaire a eu lieu à Limoges et au Dorat en 2014 intitulé : Israël du Dorat, être chanoine en l'an Mil, permettant de*

---

<sup>6</sup> Il existait plusieurs mottes aux entrées de la ville: Lamont, les Godinottes, l'Âge, peut-être Le Puy-Monteil.

*faire le point sur cette période historique.*

*Autour de la collégiale du Dorat se développe rapidement un bourg avec en son centre l'aula (salle) ou maison de l'abbé. Certains vestiges de cette période sont encore visibles dans trois maisons romanes de la ville<sup>7</sup>.*

*La quinzaine de chanoines de la collégiale vit dans des maisons particulières et possède de nombreux biens fonciers et seigneuriaux autour de la ville. Lors de la guerre dite de « Cent-ans », et précisément lors du raid en 1356 d'Edouard de Galles, fils du roi d'Angleterre, appelé le « Prince Noir », les chanoines du Dorat, par conviction ou par contrainte, font allégeance au parti anglais. Quelques décennies plus tard, le roi de France reprend la situation en main avec notamment le connétable Bertrand du Guesclin. Le Dorat est un carrefour routier stratégique. La politique française consiste alors à rallier les seigneurs à sa cause en les aidant financièrement à se protéger. A la fin du XIVe siècle, au Dorat, cela se traduit par la mise en place d'un abbé fidèle à la cause du roi de France et à la fortification de la collégiale avec une tour maîtresse sur l'abside principale que nous pouvons toujours voir. Tout au long du XVe siècle, les rois de France soutiennent la bourgeoisie face à une noblesse remuante. Concrètement, ils financent la construction de fortifications de l'ensemble des villes. C'est le cas du Dorat, vers 1430, sous l'abbatit de Guillaume de L'Hermitte, aumônier de Jacques II de Bourbon, comte de La Marche. Des courtines sont dressées, des fossés creusés, des tours élevées. Le chantier s'étend jusqu'au XVIe siècle, période de la construction des portes de la ville (Portes Saint-Louis, Bouvière, Escorneboeuf et Bergère). La porte Bergère est un des rares vestiges de la région ; sa herse en fer est mise en place en 1539, elle est dotée d'archères-canonnières et d'une très belle frise qui ressemble à celle du château des Cars (XVIe siècle). La ville et le « château » sont protégés grâce à la compagnie d'un capitaine, notamment Galand de Saint-Savin, dont la tour-escalier de sa maison existe toujours au cœur de la cité. A cette époque, le commerce est florissant, notamment à travers l'élevage d'animaux de boucherie, principale source de la fortune des habitants du Dorat. C'est dans ce contexte que les chanoines du Dorat, en mal d'origines royales, forgent un faux document relatant la fondation de la collégiale par le roi Clovis au VIe siècle, les chanoines de Saint-Yrieix*

---

<sup>7</sup> Maisons à l'angle de la rue Saint-Michel et rue Raymond Chameaux; Maison place des Tilleuls, Maison du carrefour du Puits Chatonnier, identifiées par le général Garrigou-Granchamp.

*et d'Eymoutiers ont procédé de la même façon<sup>8</sup>.*

*Les chanoines, seigneurs du Dorat, voient leur pouvoir s'affaiblir avec l'affirmation de l'autorité royale. En 1561 et 1572, deux édits du roi confirment l'établissement d'un tribunal royal (Sénéchaussée) à l'ombre de la collégiale. La bourgeoisie se rallie alors aux nouvelles institutions et accède aux charges de juges, avocats, conseillers, etc.*

*Les guerres de religion marquent la destruction du château des comtes de La Marche, devenu un refuge pour les troupes armées dissidentes et le début de la contre-réforme catholique.*

*Les couvents des Récollets (franciscains) et des bénédictines sont fondés dans la première moitié du XVIIe siècle et les Ostensions Septennales institutionnalisées en 1659. Tout cela, sous la houlette de l'évêque de Limoges et du marquis de Magnac, partisans de la réaffirmation du catholicisme face au protestantisme.*

*Le Dorat entre dans le Grand Siècle (XVIIe siècle) à travers son architecture. La bourgeoisie de robe construit de belles maisons comme en témoigne la Maison dite La Pougé, en réalité construite en 1656 par Joseph Philippes, lieutenant criminel. La maison est dotée d'une belle porte monumentale et d'une tourelle avec un toit à bulbe. Les chanoines tentent aussi d'affirmer leur pouvoir avec de belles portes d'entrée. Celle de Pierre du Monteil, chanoine vers 1670 porte ses initiales VPDM. Au XVIIIe siècle, cette mode se poursuit confirmant la présence d'une bourgeoisie gallicane (favorable à une politique nationale), face à une noblesse plus éclectique. Joseph Lesterpt de La Douce, abbé du Dorat, fait construire une belle maison en 1760, dont l'entrée est surmontée du blason fleurdelysé du Chapitre en référence à la nouvelle appellation de l'abbaye « royale » et collégiale du Dorat. A la même période, Louis du Theil, marquis de la Rochère, enduit son bel hôtel particulier avec un blason peint, au-dessus de sa porte, tenu par deux lions dont on voit encore les traces<sup>9</sup>.*

*La Révolution marque une rupture avec la fermeture définitive des établissements religieux, comme le chapitre des chanoines, les récollets ou les bénédictines, mais aussi une continuité avec le triomphe de la bourgeoisie gallicane. Même quelques ex-chanoines prennent en main les nouvelles institutions révolutionnaires de la ville.*

---

<sup>8</sup> SPARHUBERT (Eric), *Le Dorat, collégiale Saint-Pierre*, Congrès Archéologique de France, 2014.

<sup>9</sup> Recherches effectués lors de l'étude sur *Topographie et pouvoir au Dorat à l'époque moderne*, par Michaël THOURY, Archives en Limousin, n°47, 2016.

*Au XIXe siècle, libéraux, républicains, et conservateurs s'affrontent, tous tenant leur fortune principalement de la rente foncière, du commerce, ou de l'artisanat. Révolutionnaire, devenue conservatrice, la famille Robert, dont l'un des membres, Pierre Robert, a laissé des notes sur l'Histoire du Dorat au XVIIe siècle, en est un exemple. Laurent-Sylvain Robert (1799-1878), l'un des propriétaires les plus imposés de la région, fait construire un bel hôtel particulier classique vers 1840, en face la collégiale. Sa veuve, en 1880, édifie l'hospice de Grandchamp à l'entrée de la ville, pourvu d'une belle chapelle néogothique terminée par les soins de Jules Texier, architecte diocésain. Les Robert font également don du magnifique orgue Cavaillé-Coll à la collégiale en 1876<sup>10</sup>. Nous pouvons citer aussi l'exemple de l'école de dressage fondée grâce aux libéralités de Philippe Brac et d'Adolphe Pichon de Vendeuil, en 1863, qui ancre la race anglo-arabe au Dorat avec un bel hippodrome toujours en activité. Les conservateurs s'appuient également sur le renouveau catholique en finançant les projets de Hyacinthe de Font-Réaulx, curé du Dorat, avec l'établissement du couvent des sœurs de Marie-Joseph toujours présent en 1841, du carmel en 1856 ou des sœurs franciscaines du Temple en 1860<sup>11</sup>. Ces édifices sont des chefs d'œuvre architecturaux, alloués de mobiliers et de vitraux remarquables<sup>12</sup>. Les républicains ne sont pas en reste en confiant la construction de leur château ou villa à des architectes renommés (Charles Rocques pour Escurat en 1880 ou l'entreprise Rauby pour le Puy-Monteil, actuelle mairie, en 1903). Cette bourgeoisie est souvent généreuse, comme Joseph et Lucie Robert Lapeyrière qui offrent une partie de leur fortune pour construire les adductions d'eau potable avec le concours des élèves du Petit-Séminaire. Le monument de la fontaine leur est d'ailleurs dédié.*

*Les XIXe et XXe siècles ont durablement modifié l'urbanisme de la ville avec le percement de nouvelles rues, la destruction d'une partie des fortifications, ou les travaux de la collégiale. Comme toutes les villes, Le Dorat connaît un pic démographique vers 1910 qui se traduit par un développement des commerces et une extension des habitats. Après la seconde Guerre Mondiale, Le Dorat entre dans une ère de modernité avec des constructions « art déco » (la halle aux grains) ou des architectures nouvelles (le cinéma). La ville vit entre tradition et modernité (Ostensions, société musicale, courses hippiques) avec*

---

<sup>10</sup> GRANDCOING (Philippe), *Sociologie historique de la fondation des couvents du Dorat dans la seconde moitié du XIXe siècle*, Etudes franciscaines, 2019.

<sup>11</sup> HUREL (Daniel-Odon), *L'abbé Pierre-Auguste Rougier et la fondation des Soeurs franciscaines du Temple*, Etudes franciscaines, 2019.

<sup>12</sup> THOURY (Michaël), *Le développement spatial des franciscaines de N-D du Temple, visibilité territoriale du bâti*. Etudes franciscaines, 2019.

*de nouvelles opportunités (arrivées des britanniques et des néo-ruraux, événements festifs comme le mondial de tonte ou marché des producteurs).*

## *L'ancienne commune de Voulons*

*Rattachée à la commune du Dorat en 1824, Voulons occupe la quasi totalité de l'espace rural de l'actuelle commune du Dorat. C'est dans cet espace que se situe l'ancien vicus d'Esclabonnac, identifié près de Châteaulamence, dans l'ancienne tuilerie de Chez-Brioux. Le bourg de Voulons s'est développé autour d'un prieuré de femmes relevant de l'abbaye bénédictine Sainte-Marie-de-la-Règle de Limoges. Cet établissement connaît une prospérité au XIIe siècle. Il ne reste, aujourd'hui, qu'un presbytère de la fin du XVIIe siècle construit sur des vestiges du XVe siècle, encore visibles, du prieuré. L'église a complètement disparu au début du XIXe siècle. Quelques pierres éparses de remploi témoignent encore de son existence. L'ancienne paroisse de Voulons comportait plusieurs fiefs qui relevaient des chanoines de la collégiale (Le Pêcher, Les Gaudinottes) et des seigneurs de Magnac (Escurat, L'Âge, La Garde, La Sagne). Nous pouvons voir deux très beaux logis de la fin du XVIe siècle à La Garde et au Pêcher, ainsi qu'un château et une belle maison de maître du XIXe siècle à Escurat et à L'Âge<sup>13</sup>.*

### *Trois monuments historiques*

#### *La collégiale*

*L'église romane, collégiale, car abritant un collège de chanoines, est un vaste édifice des XIIe et XIIIe siècles. Nous ne savons rien du bâtiment antérieur. La collégiale du Dorat s'inscrit architecturalement dans un courant inspiré par l'abbaye Saint-Martial de Limoges et la collégiale de Saint-Junien, avec ses chapelles rayonnantes donnant sur un déambulatoire, sa crypte, sa longue nef, ses clochers, et sa tour lanterne en granit. Son commanditaire ambitieux, l'abbé Ranulf de Nieul est un protégé des comtes de Poitiers. Il devient même vers 1130 évêque schismatique de Limoges. La construction est associée au développement du culte des deux saints locaux Israël et Théobald dont les reliques sont entreposées dans la crypte. A l'intérieur, le chœur des chanoines s'organise autour des stalles et du grand autel. Les religieux disposent d'une salle capitulaire. En revanche, ils habitent dans des*

---

<sup>13</sup> THOURY (Michaël), *Visite historique du Dorat et de l'ancienne commune de Voulons*, Le Dorat, 2018.

maisons particulières dans la ville. Jusqu'à la Révolution, une quinzaine d'ecclésiastiques occupent les canonicats<sup>14</sup>. Parfois, les abbés sont issus de familles puissantes comme Gérald de Maulmont, le bras droit du roi de France à la fin du XIIIe siècle, ou Hugues de Masnonet, patriarche de Constantinople au XIVe siècle. A la fin de cette période, la collégiale reçoit des fortifications lors du retour dans le giron du roi de France. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le chapitre canonical semble prospère même s'il a perdu quelques pouvoirs face à l'autorité royale. Sa maîtrise de chants est renommée, le recrutement des candidats est local mais parfois bénéficie de réseaux plus larges comme celui de l'intendant Turgot à la veille de la Révolution. Cette dernière période est difficile. La collégiale est fermée au culte et vidée de son mobilier. Il faut attendre le XIXe siècle pour voir quelques travaux d'envergure, notamment vers 1860 avec l'architecte Rupritch-Robert, élève de Viollet-le-Duc. La collégiale est alors dotée de beaux vitraux signés Didrot, d'un orgue Cavaillé-Coll et d'un classement MH en 1846.

### *La maison dite La Pougé*

Cette belle maison, construite en 1656<sup>15</sup>, est dite par erreur maison de Claude de La Pougé, magistrat assassiné en 1578. Elle est en fait la commande de Joseph Philippes, lieutenant criminel de la Sénéchaussée. C'est une maison de prestige pour montrer la réussite et l'affirmation d'une famille. Elle possède une belle porte monumentale avec des pilastres sur lesquels reposent des pots à feu drapés. Elle comporte également une belle tourelle qui repose sur un cul de lampe. A l'intérieur, l'escalier en bois rampe sur rampe dessert les grandes pièces de la maison. A l'image du logis des Barton de Montbas, à Bellac (actuelle mairie) ou du château de la Borie (Solignac), la maison dite La Pougé témoigne de l'architecture démonstrative du Grand Siècle. Elle est classée MH en 1992.

### *La Porte Bergère*

Située dans l'ancienne rue Bergère, cette porte est un véritable châtelet d'entrée dont il reste une bonne partie des vestiges. Deux tours massives dotées d'éléments défensifs comme des archères-cannonnières encadrent un passage orné d'une frise surmontant une rangée de mâchicoulis. La herse autrefois en fer est posée en 1539<sup>16</sup>,

---

<sup>14</sup> SPARHUBERT (Eric), *Edifier et célébrer au XIIe siècle: le chevet à déambulatoire de la collégiale du Dorat au service de la promotion de la sainteté*. Dans Israël du Dorat, PULIM, 2019.

<sup>15</sup> Arch. Dép. De la Haute-Vienne, 4 E 45 48.

<sup>16</sup> Arch. Dép. De la Haute-Vienne, 1 J 494.

*marquant la fin de la construction de la porte. Il manque le toit d'origine des tours et la salle renfermant le mécanisme de la herse, ainsi que les deux grandes portes en bois. Au XIXe siècle, une harmonisation de l'ensemble satisfaisante est réalisée pour donner une homogénéité à l'ensemble. Elle est classée MH en 1984.*